

Le [SYNDICAT DES VIGNERONS BIO:438984833] / **T** : 05.57.51.39.60 (SVBA, siège social à Montagne) a lancé une charte pour mieux communiquer sur les coûts de production de vin bio. Pierre angulaire de la charte, la transparence sur les prix. la charte signée début 2014 a permis de mettre sur le marché 200.000 bouteilles portant le logo Bio Vin Solidaire.

Le SVBA comprend 180 membres qui sont, pour l'essentiel, des exploitations familiales, d'une quinzaine d'hectares en moyenne. Néanmoins, quelque 350 hectares devraient être bientôt convertis en bio au sein de deux grosses coopératives dans les côtes de Duras et dans le nord de la Gironde. www.vigneronsbio-aquitaine.org